



COTISATION ANNUELLE 10€
POUR TOUTE OUVERTURE DE DOSSIER

PERMANENCE JURIDIQUE DE L'ODTI

Cette permanence est assurée par deux juristes spécialisés en droit des étrangers et protection sociale.

SANS RENDEZ-VOUS

DE 9H À 11H30

- ❖ VENDREDI 07 SEPTEMBRE 2018
- ❖ VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018
- ❖ VENDREDI 05 OCTOBRE 2018
- ❖ VENDREDI 19 OCTOBRE 2018
- ❖ VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018
- ❖ VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018
- ❖ VENDREDI 07 DECEMBRE 2018
- ❖ VENDREDI 21 DECEMBRE 2018
- ❖ VENDREDI 11 JANVIER 2019
- ❖ VENDREDI 25 JANVIER 2019
- ❖ VENDREDI 08 FEVRIER 2019
- ❖ VENDREDI 22 FEVRIER 2019
- ❖ VENDREDI 08 MARS 2019
- ❖ VENDREDI 22 MARS 2019